



Département  
de la Sarthe

# Département de la SARTHE

## Plan Numérique Collège

**Rencontre AVICCA**  
**24 Mai 2017**



Département  
de la Sarthe

# Plan Numérique Collège de la SARTHE

- Historique et Enjeux,
- Quelques chiffres,
- Contenu et organisation,
- Avancement,



## 2013 : Lancement du Plan Collège Performant

Patrimoine



Fonctionnement



Numérique



**Donner des moyens aux enseignants  
pour contribuer efficacement à la réussite éducative des collégiens**

## Enjeux du volet numérique

- Répondre à l'utilisation croissante du numérique dans l'enseignement :
  - en cohérence avec les directives nationales et l'organisation des établissements,
- Adapter les équipements et infrastructures aux nouveaux usages du numérique :
  - prendre en compte la forte évolutivité des matériels, la mobilité,
  - répondre au besoin croissant de débit internet.
- S'assurer de l'efficacité de l'action menée auprès des établissements dans le cadre d'une politique ambitieuse du département menée sans transfert de moyens (loi peillon juil. 2013),

**Pour contribuer à la réussite éducative des collégiens  
et à l'accompagnement de la mission des enseignants**

# Département de la SARTHE

- **La Sarthe:**
  - 569 000 Habitants
  - 58 collèges publics, 19 collèges privés
  - 22 400 collégiens dans le secteur public, 6 700 dans le secteur privé
- **Le Plan Numérique Collège :**
  - Périmètre : 58 collèges publics,
  - Budget initial 13 M€ sur 5 ans (2015 – 2019),
  - 8 000 équipements neufs à déployer (postes de travail et tablettes),
  - Liens internet fibres optiques généralisés (entre 50 et 100 Mb),
  - Prérequis : mise à niveau des réseaux et câblages locaux (plan lancé en 2011)



# Plan numérique : partenariat et conventionnement

## Les Collèges

Le projet pédagogique

Favoriser les usages numériques  
de l'ensemble de la communauté éducative

Assurer dans l'établissement  
la mise en œuvre et la pérennité  
de l'usage des équipements et services

Missions propres

Objectifs communs

Engagements réciproques

## Les Autorités Académiques

L'adéquation aux métiers de l'Éducation

Développer les usages numériques

Formation – Accompagnement -  
Évaluation

Convention  
tripartite  
avec chaque EPLE

Convention  
Cadre Académie -  
Collectivités

## Le Département

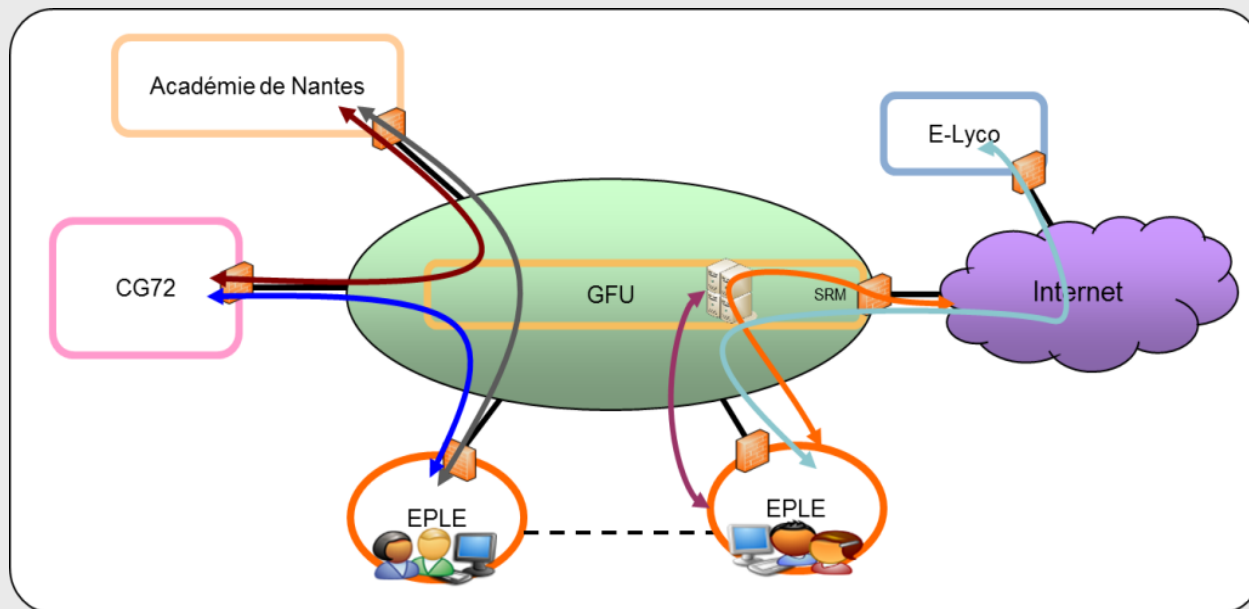
Acquisition et maintenance des  
équipements

Une offre pertinente  
d'équipements et de services

Concevoir – Faire fonctionner  
les équipements, les architectures et les  
services

## Prestations et périmètre : architecture générale retenue

- Les EPLE sont reliés entre eux par un réseau privé THD qui converge vers un centre de service mutualisé relié à Internet
- L'ensemble des infrastructures présentes actuellement dans les EPLE sont modernisées et centralisées sur un « Cloud privé » (virtualisation)
- La fourniture de l'ensemble des équipements et de la maintenance informatique est assuré en engagement de résultat par une seule entreprise (SPIE)



# Prestations et périmètre

- **Un plan de modernisation des équipements en EPLE**
  - sur la base du **référentiel validé par l'Education nationale** décrivant le nombre et le type d'équipement par salle (selon la **capacité en élève 400/600/800** et les spécificités pédagogiques).
  - Lors de l'entrée de chaque collège dans le dispositif, **l'ensemble des postes de travail existants est remplacé par des équipements neufs.**
  - Selon le niveau de vétusté les anciens postes sont **recyclés (DEEE)** ou **reconditionnés** pour être redistribués dans les collèges non encore entrés dans le plan (opération catalogue)
- **Homogénéiser et standardiser le parc d'équipement**
- **Garantir les niveaux de services en facilitant la maintenance**
- **Eviter la gestion annuelle de l'obsolescence des équipements**
- **La mise en place d'un collège « témoin » dans les locaux du Département :**
  - Pour disposer d'un environnement de **présentation et de formation sur les solutions retenues,**
  - Pour permettre la recette (validation) des solutions mises en place,

# Un référentiel numérique performant

- Une dotation par pôle qui constitue le « Socle » :
  - Près de **6700 machines** en cible en cohérence avec les référentiels arrêtés à l'issue de groupes de travail avec les représentants des établissements,
  - La prise en charge des zones **pédagogiques et administratives**,
- Une offre d'innovation pédagogique favorisant la mobilité et l'interactivité au sein de l'établissement
  - Environ **1300 tablettes** ou terminaux mobiles à arrêter selon les projets pédagogiques des établissements,
  - Des **mallettes de Baladodiffusion** pour individualiser et intensifier la pratique des langues,
  - **Déploiement de la VideoProjection Interactive**  
→ Principe retenu d'expérimentation par pôle disciplinaire commun aux 5 établissements expérimentaux





## Avancement du projet

- **19 collèges sont déployés :**
  - 5 collèges entre juin et décembre 2015
  - 14 collèges entre avril 2016 et mars 2017
- **8 collèges sont planifiés entre avril et décembre 2017**
  - A fin 2017, 27 collèges seront déployés soit 47% de l'ensemble des établissements scolaires publics de la Sarthe
  - Cela représentera à fin 2017 un parc d'équipements neufs de plus de 3 000 ordinateurs et plus de 1 000 tablettes
- **L'ensemble des collèges seront intégrés dans le Plan Numérique Collège d'ici fin 2020**

## Retours d'expérience : quelques points de vigilance

- **Contexte financier des collectivités locales et renouvellement de l'assemblée politique :**
  - Politique de dotation revisitée et ouverture des dotations sur fonds propres,
  - Lissage du déploiement dans le temps,
- **Retours d'expérience sur l'exécution du plan :**
  - Evaluation du développement des usages,
  - Pertinence et adéquations des équipements,
  - Gestion du catalogue applicatif et gouvernance associée,
  - Pilotage d'un marché global (qualité, délais, budget ...) : modernisation, équipement, déploiement, maintenance,
  - Coordination des acteurs : rectorat (guichet unique) versus fournisseur de la collectivité



Département  
de la Sarthe

# Questions ?

## Merci de votre attention